

## Lire à Rennes, de Louis XVI à Louis-Philippe

Il ne s'agit pas ici d'une étude d'histoire littéraire, ni d'une enquête sur l'histoire du livre, mais d'une approche de la lecture, moins aspect de la vie culturelle que simple fait de la société, à une époque de transition, dans une capitale provinciale sans éclat intellectuel. (1).

Nantes aurait offert l'exemple d'une cité beaucoup plus active et brillante, mais Rennes nous semble avoir l'avantage d'être alors à l'image de beaucoup de villes françaises assez bien pourvues en notables et en institutions officielles, ni pauvres, ni prospères, et sans renommée culturelle particulière.

L'époque romantique ou le temps des Lumières donneraient peut-être matière à une étude plus riche, mais il est préférable de découvrir une période de transition, une époque où le bouleversement des habitudes des lecteurs et une évolution du « lectorat » permet une révolution dans la lecture, annonçant une révolution dans l'écriture.

L'étude de la lecture chez quelques privilégiés, propriétaires de bibliothèques prestigieuses, ou membres d'une élite sociale ou intellectuelle, nous aurait ramenés à des conclusions déjà connues, à travers l'analyse de catalogues ou d'inventaires ne concernant qu'une fraction de ce que lisaient les contemporains (2).

---

(1) Nous ne nions pas l'existence d'élites intellectuelles à Rennes, mais il est bien certain que cette ville n'est pas alors une capitale littéraire et n'a guère de rayonnement culturel, surtout comparée à Caen, Angers ou à Nantes qui l'éclipse. Très peu de vie musicale, théâtrale, artistique; pas d'académie, pas de grand prélat ou de prince ami des arts et des lettres; les élites bretonnes sont parties à Paris, à Berlin ou à Saint-Petersbourg, et celles qui restent songent plus à cabaler qu'à cultiver les Belles Lettres. En 1778 le *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne* d'Ogée affirmait: « Les habitants sont généralement assez instruits et aiment les Sciences. Cependant les Gens de Lettres y sont plus rares que dans les autres Provinces, vraisemblablement parce qu'on n'y a pas la même émulation et la même facilité de s'instruire ». p. XXXIV. cf. Daniel Roche: *Le Siècle des Lumières en Province, 1680-1789*, Paris 1978. Jean Quéniart: *Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1978 (thèse de 1975).

(2) Des travaux anciens de D. Mornet à l'ouvrage récent de J. Quéniart, les dépouillements d'inventaires et de catalogues de bibliothèques privées nous ont apporté des renseignements précieux mais limités. Cf. *Livre et Société dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, collectif, Paris 1965.

Pour la fin du règne de Louis XVI, nous avons l'aide des *Affiches de Rennes*, dont le premier numéro parut, voici presque exactement deux cents ans, le 29 juillet 1784. (3) Cette modeste feuille hebdomadaire, organe du « bureau d'avis », offrait surtout des informations administratives et judiciaires et des petites annonces. Quoi de plus révélateur de la vie quotidienne, même sur le plan culturel, que les petites annonces ? Celles-ci nous montrent que le livre est bien présent dans la vie de Rennes, annoncé, vendu, acheté, trouvé ou perdu... Dès le N° 9, on annonce qu'un volume de l'*Encyclopédie* a été trouvé; le N° 18 fait savoir qu'on a « perdu le 16 novembre entre Chateaubourg et Vitré une petite malle pleine de livres dont les 38 vol. de l'Histoire Universelle traduite de l'Anglois et 5 vol. de la Religion ». Bien plus tard, nous apprendrons qu'on a « perdu depuis les portes Mordelaises juqu'à la rue de Beaumanoir, le premier volume d'Émile, petit format, relié en écaille, doré sur tranche », (7 I 1789) ou « le huitième volume de la Bibliothèque des Dames, relié en écaille, doré sur tranche, avec le nom de Mademoiselle Gazon des Rivières sur le plat en lettres d'or ». (15 VII 1789) Le livre apparaît ainsi autant signe extérieur de richesse que témoignage de culture, objet d'affection que sujet de lecture.

Presque chaque semaine les libraires de Rennes annoncent, soit l'ouverture d'une souscription, soit la prochaine parution, soit l'arrivée de nouveaux livres, le plus souvent ouvrages de jurisprudence ou de théologie ou de dévotion, parfois imprimés à Rennes. Des onze libraires, établis rue Royale et autour du Palais, seuls Blouet et Robiquet (4), semblent vraiment très actifs et parmi les cinq libraires qui sont aussi imprimeurs, c'est la Veuve Vatar (5) qui assure l'essentiel de l'édition rennaise, d'ail-

(3) Rennes avait enfin son périodique après Nantes et beaucoup de grandes villes de province. D'abord simple feuille d'annonces légales et particulières, comme la première *Gazette*, cet hebdomadaire en vint vite à donner des nouvelles locales, régionales, nationales ou étrangères, à offrir d'assez copieux comptes rendus littéraires (sans doute « publicité rédactionnelle » des libraires), à proposer des poèmes de circonstance, anagrammes, charades..., il alla même en 1785 jusqu'à publier en feuilleton sur 8 numéros une nouvelle romanesque écossaise: *Orwen* du Dr Langhorne! En 1929, M. B. Pocquet du Haut-Jussé dans une étude sur *La vie privée à Rennes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, B.M.S.A. I. et V., pp. 79 à 128, vol. LV, utilisa les *Affiches*, mais cette collection (B.M. Rennes 38387) mériterait un dépouillement détaillé.

(4) Blouet affirmait tenir « en sa demeure rue Royale, un assortiment de livres en tous genres » et recevoir « les abonnemens pour toutes les souscriptions ». C'est lui qui fournissait la Chambre de Lecture. Robiquet reprit, en 1786 le bureau d'avis et les *Affiches*, il avait manifestement le sens de la publicité et du négoce.

(5) La dynastie des Vatar a été bien étudiée. En dépit de l'activité de la maison Vatar, Rennes était cependant un centre d'impression très secondaire, bien inférieur à Nantes et même à Saint-Malo, n'imprimant guère plus de 10 000 volumes par an, destinés uniquement au marché local.

leurs limitée principalement au droit et à l'église, et aux publications officielles (6). Mais les annonces témoignent aussi de nouvelles préoccupations, car elles proposent fréquemment des ouvrages d'agronomie, des études scientifiques, et aussi elles prouvent une ouverture sur les lettres contemporaines et les connaissances générales: citons, au hasard, *Les Études de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre et le *Troisième Voyage* de Cook en 1785, la souscription aux œuvres complètes de Voltaire (la fameuse intégrale de Kehl) ou aux 60 volumes prévus pour l'*Encyclopédie Méthodique* en 1784, ou en 1787 à l'ouvrage de Le Brigand *Sur la langue primitive et sur les langues anciennes et modernes*, ou aux 40 volumes des *Voyages imaginaires, romanesques, merveilleux, allégoriques, amusants, comiques et critiques, suivis des songes et visions et des Romans cabalistiques*.

Les annonces confirment l'ouverture de la France, même provinciale, à de nouvelles cultures, offrant, par exemple, en 1787 une « collection des meilleurs auteurs Anglois », une trentaine de volumes d'histoire et de littérature contemporaines en anglais. (7) Cela ne surprend pas quand on lit que deux britanniques, « maîtres de langue Angloise » assurent des cours privés ou en groupe aux Rennais. Même la littérature allemande s'impose: en 1786, on propose la *Dramaturgie* de Lessing et le *Théâtre Allemand*. D'un autre côté, on peut lire les *Poésies diverses* de M. l'Abbé Dufour, professeur au Collège de Rennes, imprimées à Rennes chez Nicolas Audran, d'ailleurs, en partie traduites de l'italien (8).

Les *Affiches* invitent à s'abonner à des périodiques bien connus, comme l'*Année Littéraire*, ou à de nombreuses feuilles récentes paraissant aux quatre coins de la France, ou de l'Europe, comme le *Censeur Universel Anglois*.

(6) La Chambre syndicale des libraires de Rennes, supprimée en 1777, rétablie en 1781, présidée par Blouet, veillait au respect du monopole des libraires et imprimeurs en Bretagne, sauf Nantes. Rappelons que sous l'Ancien Régime la librairie était, comme de nos jours la pharmacie, une activité protégée, contrôlée et réglementée, et exigeant une compétence reconnue. Les 11 libraires de Rennes fournissent non seulement une ville de 30 000 habitants, mais aussi les étudiants, des collégiens, le Palais, toute la noblesse des alentours et, lors de la réunion des États, de toute la province. Les livres sont généralement vendus brochés (l'in-8° entre 2 et 4 livres), mais habituellement les livres étaient ensuite reliés; les inventaires négligent le plus souvent les livres brochés (ou brochures).

(7) Il s'était vendu à Rennes et aux alentours, deux douzaines d'exemplaires des 20 volumes du *Théâtre de Shakespeare* (1776-1783), il est vrai que l'un des traducteurs, le comte de Catuëlan était rennais. Les inventaires confirment cette pénétration des ouvrages anglais. Young, Milton, Thomson figurent dans beaucoup de fonds.

(8) Les libraires rennais connaissent leur clientèle, on peut donc supposer qu'ils n'annoncent que ce qui se vendra. Les annonces littéraires des *Affiches* nous font connaître la réalité des lectures de la société rennaise qui reçoit les dernières nouveautés.

On peut aussi acquérir des livres d'occasion : les annonces de Blouet ou de Robiquet proposent des collections de la *Gazette*, du *Mercure*, de l'*Année Littéraire*, une collection complète en 146 volumes des *Mémoires* de l'Académie Royale des Sciences, une série de 60 volumes de la Bibliothèque des Romans, «une Encyclopédie de rencontre, bien conditionnée et reliée en veau, 34 vol. in 4° dont 5 de planches.» Des particuliers cèdent des Encyclopédies complètes ou des volumes de l'*Encyclopédie Méthodique*. Nous savons, par ailleurs, que malgré les protestations des libraires, relieurs et merciers revendaient des livres et qu'il y avait un fructueux négoce de livres d'occasion (9).

Ainsi se constituent ou s'enrichissent les bibliothèques des Rennais érudits, qui s'ils sont souvent des notables, robins surtout, sont aussi des ecclésiastiques, et parfois de simples particuliers. De ces bibliothèques, certaines sont parfois à vendre, comme en 1785 «une belle bibliothèque, composée d'environ 800 volumes reliés, et d'autant de brochures», en 1786 «une bibliothèque considérable, contenant plusieurs ouvrages et recueils récents intéressans de jurisprudence, histoire et littérature», en 1787, Madame Veuve Lanjuinais vend «des livres de jurisprudence civile et canonique, d'histoire, de mathématiques, de physique et de littérature.»

Les inventaires établis lors de la confiscation des biens d'émigrés nous confirment l'importance et la composition des bibliothèques de Rennes (10). Rien qu'à Rennes une cinquantaine de bibliothèques furent saisies, dont une trentaine appartenant à des clercs, ce qui représentait quelque 20 000 volumes, dont 4 308 pour la célèbre collection de Robien. Elles n'étaient pas rares les bibliothèques privées avoisinant les 1 000 volumes, offrant les bases d'une solide érudition traditionnelle et tous les instruments de la connaissance moderne, les Lumières y étant bien représentées (11). On aurait tort de croire la lecture réservée à une poignée de privilégiés, d'autant plus que les possesseurs de livres n'étaient pas égoïstes : les livres des fonds privés circulaient au point qu'il fallait des annonces pour les recouvrer. Nous lisons que l'«on prie ceux à qui feu M. de la Bourdélière a prêté des livres de bien vouloir les faire remettre à madame sa veuve» (qui vendra la bibliothèque quelques mois plus tard)

(9) Cf. F. Jouon des Longrais : *Le commerce des vieux livres à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, B.M.S.A.I. et V., pp. 193 à 228, Vol. XXXVII. I, 1907. Certains revendeurs ou «bouquiniers» avaient plus de 1 000 volumes en stock !

(10) *Catalogue des dépôts littéraires selon l'ordre des matières et les noms des auteurs, avec le signe de la collection ou maison dont est tiré le dépôt des livres* (B.M. Rennes Manuscrit 2769), catalogue établi par Mainguy, cf. infra, avec beaucoup de soin et de compétence.

(11) Une fois les livres saisis, répartis dans différents fonds, ou rendus aux familles rentrées d'émigration, on revendit les «excédents», en particulier 9 dictionnaires de Moreri, 7 de Trévoux, 10 de Bayle, 3 *Encyclopédie* de Diderot, une *Encyclopédie Méthodique*. Cf. *Catalogue des livres /.../ dont l'excédent est destiné à être vendu*. (B.M. Rennes, 32460) Rennes An XII.

(20 VII 1785), ou que l'« on prie MM. les Ecclésiastiques, ou tous autres, qui ont des livres appartenant à la succession de feu M. Bodin Prêtre, semi-prébendé de la Cathédrale, de bien vouloir les remettre à Mesdemoiselles ses sœurs. » (19 VII 1786).

Être lecteur, c'est être propriétaire de livres, mais c'est aussi avoir accès à des livres. A Rennes, les Bénédictins, les Jacobins, les Capucins, et surtout les Carmes possèdent des bibliothèques (formant un total de 22 000 volumes) (12) en général assez accueillantes à l'homme cultivé, et n'ignorant pas les ouvrages récents. La Bibliothèque des Avocats, fondée en 1733, en principe réservée aux gens de robe, atteint 7 000 volumes qui offrent des instruments de travail mais aussi des moyens de et n'ignorent ni les lettres françaises ni les lettres étrangères contemporaines. Enfin la Chambre de Lecture, autorisée par Louis XVI, après avoir été longtemps refusée par Louis XV, est un club très select, réservé à « cent personnes d'un état honnête et considéré », du Parlement, du Barreau, de la médecine, du négoce, du clergé, qui viennent lire des ouvrages nouveaux, consulter les Encyclopédies et dictionnaires, des ouvrages de références récents (en tout 3 600 volumes) et s'informer en parcourant un choix de deux douzaines de gazettes et de périodiques. (13)

A la fin de l'Ancien Régime, la seule lecture dont nous ayons vraiment connaissance n'est pas seulement limitée à l'oligarchie, plus au moins alliée à la robe, toute puissante à Rennes, possédant le pouvoir ou aspirant au pouvoir (14). On perçoit qu'en fait l'accès au livre est assez répandu (15) et que même si les seules lectures reconnues sont sérieuses, classiques, professionnelles, en tout cas visent à l'enrichissement de l'esprit

(12) Les trois maisons religieuses de femmes ne fournirent que 600 volumes, les Augustins et les Minimes plus de 1 000 chacun, les Bénédictins 2 000, les Jacobins 3 000, les Capucins près de 7 000, les Carmes plus de 7 000. Par ailleurs, des religieux possédaient en propre des bibliothèques, elles aussi saisies. Bien sûr, l'ensemble de ces bibliothèques comportait une majorité d'ouvrages en latin et beaucoup de doubles, mais aussi des encyclopédies, et Bayle aussi bien que Moreri.

(13) Cf. Ad. Charil des Mazures : *Notice historique sur la Société Littéraire de Rennes*, 1882 (B. M. Rennes, manuscrit 698) et Catherine Barre : *La chambre de lecture de Rennes, 1775-1875*, Mémoire de maîtrise, Rennes, 1972. L'appellation varia : Société Littéraire, Chambre Littéraire, Chambre de Lecture.

(14) Les représentants de Rennes aux États Généraux, les futurs fondateurs du club des Jacobins, sont presque tous membres de la Société Littéraire, mais on y trouve aussi J. B. de Chateaubriand et M. de La Rouérie.

(15) En fait, toute personne ayant reçu un enseignement « secondaire » pouvait avoir accès aux diverses bibliothèques de Rennes, et les collèges de Bretagne, en particulier celui de Rennes, pouvaient se flatter d'avoir formé une élite intellectuelle, et pas seulement parmi les fils de notables; M. de La Chalotais, dans son traité *Essai d'éducation nationale*, ne reprochait-il pas aux Jésuites d'instruire les enfants du peuple et de les mêler à ceux de la noblesse!

et peut-être aussi de l'âme, il y a une ouverture sur de nouveaux domaines, sur les lettres contemporaines, voire sur la littérature de divertissement (16).

Sans doute, circule-t-il aussi des livres frivoles, voire de «mauvais livres», peut-être même des écrits séditieux, mais les *Affiches* ne nous renseignent point, pas plus qu'elles ne nous informent sur les lectures du peuple que devaient diffuser colporteurs, merciers, ou bouquinistes, qu'ils s'agissent de «bibliothèques bleues», d'almanachs ou de petits livres de piété.

A la veille de la Révolution, dans les *Affiches*, les annonces des domestiques cherchant à se placer soulignent bien quand ceux-ci savent lire et écrire, elles nous montrent qu'en fait, même dans le petit peuple, si l'alphabétisation n'est pas générale (17), elle est assez poussée dans le milieu urbain et indispensable pour servir auprès des gens de qualité; mais n'oublions pas que savoir lire ne signifie pas nécessairement maîtriser la lecture.

La Révolution voit disparaître les *Affiches*, remplacées par une feuille périodique, où il n'est plus question de littérature, mais de bulletins de victoire, de proclamations ou de propagande (18). Les bibliothèques d'émigrés, des ordres religieux, des écoles, la Bibliothèque des Avocats sont confisquées. Un ancien dominicain, M. Mainguy, (19) entreprend dès 1795 la tâche ingrate de rassembler les restes épars des fonds confisqués, de les cataloguer, de les trier. En 1803, après de nombreux avatars et déménagements, la Bibliothèque publique, voulue par loi du 8 pluviôse An II, est enfin installée dans les locaux de la Bibliothèque des Avocats dans l'ancien présidial (l'actuelle mairie); elle offre ses 30 000 volumes «aux hommes laborieux qui cultivent les lettres, les arts, les sciences», son

(16) On en retrouve un certain nombre de représentants dans les fonds confisqués aux particuliers, parmi des ouvrages plus austères, mais le plus souvent ceux-là ne sont pas mentionnés dans les catalogues.

(17) Cf. Quénart. Pour la population masculine de Rennes, l'alphabétisation restait limitée à moins de 50%.

(18) Les *Affiches de rennes* disparurent en 1792. En l'An V parut le *Journal du Nord-Ouest de la République Française* qui devint en l'an XI le *Journal du Département d'Ille et Vilaine* et survécut jusqu'en 1819.

(19) M. Félix Mainguy, aidé de M. Lesage, mena avec science et dévouement une tâche de Sisyphe ou de Pénélope, car, à peine réussissait-il à classer et loger les fonds confisqués que ceux-ci étaient transférés, dispersés, pillés! Il devint le premier conservateur de la Bibliothèque Municipale et le resta jusqu'à sa mort en 1818; il fut aussi secrétaire de la Chambre Littéraire de 1800 à 1818, et l'un des premiers professeurs de la Faculté des Lettres de Rennes. On voit dans cet exemple le rôle des clercs dans la transmission de valeurs culturelles classiques à travers les bouleversements de la Révolution.

but est d'offrir au public les objets d'utilité, de curiosité et d'agrément dignes d'une nation instruite et policée». «Elle rend les plus grands services aux ecclésiastiques, aux avocats, aux étudiants, aux littérateurs, aux savants professeurs de nos facultés et de nos écoles», dira-t-on plus tard (20). Par ailleurs, le Lycée et le Grand Séminaire possèdent eux aussi une bibliothèque. (21) La Chambre de Lecture, fermée sous la Terreur, a retrouvé ses livres et un local, mais les élites ont été décimées, et le club vivote. Par contre, une Société des Sciences et des Arts, fondée en 1796, regroupe une cinquantaine d'associés qui y ont constitué une bibliothèque (22).

Il est évident qu'il y a eu sauvegarde d'un important patrimoine culturel et préservation d'une tradition intellectuelle; en dépit des bouleversements il y a une permanence, et peut-être même un renforcement, du caractère «sérieux» de la lecture, devenue institutionnelle et publique. La bibliothèque municipale remplit les fonctions de celles des Avocats et des ordres religieux, pratiquement pour le même public. A la veille de l'Empire, il est apparent que la lecture est officiellement considérée comme instrument de culture, réservé à une élite, ou du moins comme auxiliaire et complément de l'instruction (23). Enfin, la lecture est associée à la conservation d'un trésor prestigieux. En 1815, on écrira «le dépôt littéraire est devenu considérable, il renferme les monuments précieux de la littérature ancienne, beaucoup d'ouvrages qui touchent au berceau de l'imprimerie, des ouvrages rares, choisis, propres à satisfaire les curieux et les savants, enfin cette collection de livres est précieuse et abondante». (24)

(20) Cf. D. Mailet: *Les origines de la Bibliothèque de Rennes*, 1845. (B.M Rennes 15922). Mailet fut conservateur et établit le premier catalogue imprimé entre 1823 et 1828.

(21) Le fonds du Lycée, ancienne École Centrale, avait été constitué dès 1798 à partir des dépôts confisqués, et il servit jusqu'en 1803 de bibliothèque publique, en alternance avec la municipale, 3 après-midis par semaine. Le fonds du Grand Séminaire fut lui aussi constitué d'ouvrages provenant des maisons religieuses séquestrées.

(22) Cette société connut divers avatars, dissoute en 1820 et 1828, reconstituée en 1824 et 1832, elle finit par se fondre dans la Chambre Littéraire en 1853, cf. Charil des Mazures. En fait les deux associations recrutaient dans le même milieu restreint de notables cultivés et d'érudits.

(23) La bibliothèque municipale est ouverte au public, gratis et sans restriction certes, mais l'horaire d'ouverture, de 3 à 6, 3 jours par semaine, puis après 1815, 5 jours, limite efficacement l'accès. En 1835, la bibliothèque se flattera d'accueillir une moyenne de 200 lecteurs par jour, c'est-à-dire 5 jours par semaine, entre 11 et 3 en hiver et 10 et 4 en été.

(24) Dans *Les Étrennes de Rennes* pour 1815.

On ne sera pas surpris d'apprendre que l'institution ne favorise pas les lectures frivoles. Le Catalogue ne comporte qu'un millier de titres d'ouvrage de fiction, et encore s'agit-il le plus souvent d'ouvrages « classiques »: Fénelon, Defoe, Marivaux, Le Sage, Prévost...

Les romans à la mode, il faut les acheter chez les libraires. Ceux-ci ne sont plus que cinq, probablement parce que la clientèle s'est bien réduite; la société qui faisait la prospérité de la librairie rennaise ne s'étant pas encore vraiment reconstituée, et une très importante part du marché, les livres de piété, les livres de droit, ayant disparu. Mais bientôt va s'ouvrir à Rennes un établissement qui pourra satisfaire ceux qui aiment les lectures plus légères ou plus excitantes, ceux pour qui la lecture n'est qu'évasion. Il s'agit du cabinet de lecture. Peu avant la Révolution, Paris avait vu naître, suivant l'exemple anglais, des établissements où l'on pouvait consulter des périodiques, lire sur place des ouvrages récents, se documenter, bref ce que l'on pouvait faire dans les chambres littéraires, mais alors, sans aucune exclusive, et, par ailleurs, les abonnés pouvaient emporter à domicile des livres loués à la journée ou à la semaine. Les dames s'y précipitaient pour dévorer à bon compte toutes les nouveautés, toute une abondante production conçue surtout pour le public féminin (25).

A Rennes, Gilles Duchesne, (26) libraire rue Impériale, ou, selon les régimes, rue Royale ou Nationale, ouvrit un cabinet de lecture, dont le catalogue daté de 1811 a survécu. (27) Duchesne offrait aux lecteurs

---

(25) Cf. F. Parent-Lardeur: *Les cabinets de lecture, la lecture publique à Paris sous la Restauration*, Paris, 1982. L'article « cabinets de lecture » du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Larousse constitue une bonne introduction.

(26) Les archives départementales et municipales ne contiennent presque rien ni sur la librairie, encore florissante en 1839, ni sur le cabinet de lecture; on ne sait pas quand celui-ci fut ouvert, ni quand il disparut. Ce cabinet de lecture est en fait un cabinet d'abonnement de lecture, on ne lit pas sur place, on vient chercher ou on se fait envoyer des volumes, un maximum de 8 à la fois, après avoir réglé un abonnement (2 f par mois, 6 f pour 3 mois, 10 f pour 6 mois, 20 f par an) en déposant une somme égale à la valeur des livres empruntés, et en payant 10 c de location par volume, un roman représentant 3, 4, voire 5 volumes. Le cabinet est ouvert tous les jours, y compris le dimanche matin.

(27) *Le catalogue des livres du cabinet de lecture de Duchesne, libraire*, daté de 1811, comporte 126 p. in 8°. Après les conditions d'abonnement, les pages 9 à 44 sont consacrées aux Sciences et Arts, et les pages 45 à 126 aux Romans, Contes et Nouvelles, complétées par 2 pages de supplément. Il y est ajouté un second catalogue de 39 pages. Si bien que, sous Louis XVIII, les abonnés disposaient de quelque 1 800 romans, soit environ 6 000 volumes, et quelque 700 ouvrages sérieux, environ 3 000 volumes, dont des séries d'œuvres complètes ou des collections historiques. On retrouve la grande majorité des titres du catalogue de 1811 dans celui du cabinet de lecture de J. M. Baudin, libraire à Nantes, daté de 1812, contenant plus de 3 000 titres, ce qui montre que le fonds rennais correspondait bien aux lectures du temps, du moins en province. Le catalogue de Duchesne, exemplaire ayant appartenu à une abonnée de Vitré, est conservé à la B. M. de Rennes: 89922.

quelque 1 800 titres, dont un quart d'ouvrages « sérieux », classiques, des récits de voyage, des mémoires historiques, et pour le reste des romans, parmi lesquels nous pouvons repérer 2 ou 3 % de chefs d'œuvre ou d'œuvres connues, 10 % d'œuvres identifiables, et une masse de romans anonymes ou signés de noms totalement oubliés de nos jours. On y remarque quelques grands courants: le roman sentimental, le roman gothique, le roman historique, avec les débuts de l'orientalisme et du goût troubadour, une très forte influence anglo-germanique, dont témoigne la présence de quelque 250 titres d'auteurs anglais et de 80 titres d'auteurs allemands. Nous sommes tentés de dire que le meilleur y voisine avec le pire; Goethe, Chateaubriand, madame de Staël cohabitent avec madame de Montolieu, Pigault-Lebrun et Ducray-Duminil, *La Nouvelle Héloïse* côtoie *Le Château de Duncam ou l'Homme Invisible*, et *Adolphe* précède *Les affreux effets de l'Amour et de la Jalousie*. Mais gardons-nous d'un jugement imprudent qui condamne au néant les trois douzaines de romans d'Auguste Lafontaine, pasteur allemand à la plume prolixe, et épargne *Les affinités électives* ou *Manon Lescaut*! Pour les lecteurs et lectrices du début du siècle, le catalogue offre des livres destinées à répondre à un goût, non pas nouveau, mais devenu général, pour l'évasion par la lecture grâce à la fiction romanesque, que les bibliothèques ne peuvent satisfaire, et auquel les budgets familiaux ne sauraient suffire. Le cabinet de lecture permet de quitter à bon marché la réalité quotidienne, par une lecture libre, échappant à toute contrainte, à toute influence, sans souci d'acquisition de connaissances ou de formation intellectuelle ou morale: il n'y a qu'à puiser dans le catalogue qui aligne titres et sous-titres dans un classement alphabétique. Ceux-ci, comme des étiquettes sur un paquet, indiquent la nature du produit; l'évasion par la terreur, l'émotion, le dépaysement, l'attendrissement, la jouissance, est garantie dans la mesure où reviennent dans les titres certains termes, certaines formules précisées par les sous-titres, comme par exemple, *Victor ou l'enfant de la forêt*, *Coelina ou l'enfant du mystère*, *Alexis ou la maisonnette dans les bois*, *Le fils banni ou la retraite des brigands*, *L'hermite de la tombe mystérieuse ou le fantôme du vieux château*, sans oublier d'innombrables *Abbaye de... Caverne de... Forêt de... Mystère de...* Le lecteur est en fait un consommateur qui achète du temps d'évasion, temps de lecture, et prend sa provision quotidienne ou hebdomadaire de rêve, d'illusion ou de cauchemar délicieux, débitée en petits in 12° ou 18° peu encombrants, choisis en fonction de titres assurant la répétition du plaisir, la fuite dans le même domaine devenu familier, d'incessantes retrouvailles avec les mêmes personnages dans les mêmes situations (28).

(28) Nous développons l'analyse du fonds Duchesne dans une étude qui sera publiée sous le titre: *Lectures du catalogue d'un cabinet de lecture*, in *Lecture, systèmes de lectures*, Actes du Congrès de Littérature Comparée de Lille, P.U.F., Paris, 1985.

Nous ne disposons pas de registres du cabinet de lecture de Duchesne, nous ne pouvons savoir ni le nombre ni la répartition géographique ou sociale des abonnés, (toutefois nous savons que l'on envoyait des paquets de livres à des abonnés à la campagne, dans les châteaux des environs et jusqu'à Vitré), nous ne savons non plus quels étaient les titres les plus demandés; mais il est sûr que le cabinet est prospère et rentable, puisque dix ans plus tard, un supplément au catalogue est publié qui offre 650 titres, témoignant d'une même politique d'achat favorisant une littérature du cœur et des passions, épicée de frénésie ou d'exotisme ou pieusement moralisante (29).

Si nous en croyons les témoins contemporains, les romans des cabinets de lecture étaient surtout empruntés par les dames de la bonne société et de l'honnête bourgeoisie, mais les tarifs, du moins ceux pratiqués à Rennes, ne les rendaient pas inabordable aux artisans et aux petits commerçants, voire aux petites gens. En effet, l'abonnement était de 20 f par an ou 2 f par mois, et chaque volume était loué 10 c., un roman représentant le plus souvent 3 ou 4 volumes, et à l'époque une livre de pain valait 30 c. et une couseuse gagnait 1,50 f par jour. Même si cette lecture ne pouvait pas être vraiment une lecture populaire, elle assurait cependant aux ouvrages une assez large diffusion, et surtout elle préparait le terrain pour les œuvres de la génération suivante; un nouveau public sans préjugés ni exigences était prêt à passer du romanesque au romantique. Il ne faudrait pas non plus négliger l'influence sur la création. On connaît ce que le jeune Hugo dut au cabinet de lecture fréquenté par sa mère. Qui dira ce que Paul Féval, né à Rennes en 1817, devait peut-être au cabinet de lecture de M. Duchesne?

Mais n'exagérons pas l'importance du cabinet de lecture. Dans les années qui suivent la Révolution s'amorce la désalphabétisation de la France laborieuse et paysanne, qui caractérise la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1807, à Rennes, 7 instituteurs et institutrices privés, mais aucun enseignement primaire officiel. Lorsque Obelin de Kergal, qui avait été président de la Chambre Littéraire, proposera en 1818 de créer une «société libre et volontaire de bienfaisance» pour enseigner les pauvres, il se heurtera au veto définitif du Préfet. Le Lycée ne dépasse guère la centaine d'élèves, et il n'est assisté que de 6 petites écoles secondaires, de cours privés, de 4 pensionnats pour demoiselles et de quelques maîtres particuliers (30).

(29) Le second catalogue peut être daté de 1822, grâce à certains titres, en particulier ceux de romans de Walter Scott, qui connaissent alors un engouement extraordinaire.

(30) C'est beaucoup plus dans les almanachs: *Annuaire du Département d'Ille et Vilaine*, *Tablettes de Rennes*, *Étrennes de Rennes*, que dans la série T, très lacunaire, que l'on trouve des renseignements sur l'enseignement, l'édition, la vie littéraire et culturelle rennaise.

Par ailleurs, même lorsque se reconstituent les élites, et que le pays retrouve ses notables, Rennes ne semble pas sortir d'une certaine somnolence intellectuelle, en dépit d'un renouveau de vitalité de la Chambre Littéraire et de la Société des Sciences et Arts. (31) A partir de 1819, il n'y a même plus de journal local, le modeste *Journal d'Ille et Vilaine*, qui vivotait avec une très faible diffusion depuis l'An V, disparaît, et il faudra attendre la Révolution de Juillet pour qu'apparaisse à Rennes autre chose que de très minces feuilles d'avis, ou une feuille d'opposition vite réduite au silence, alors que même Saint-Malo a son périodique et que Nantes a trois journaux dont deux quotidiens. A ce propos, comparons Nantes et Rennes, à la veille de juillet 1830: Rennes n'a que 8 libraires, une chambre littéraire et un cabinet de lecture, Nantes a 17 libraires, 9 chambres de lectures, cercles ou loges, 5 cabinets de lecture, et une «bibliothèque des bons livres», créée par l'évêque de Nantes, où le prêt est gratuit; il y a une Société Académique très active, et bien sûr, comme à Rennes, une riche bibliothèque publique. (32)

A Rennes, il faudra attendre jusque vers 1845 pour avoir 15 librairies, 4 cabinets de lecture, un cercle d'études et une bibliothèque sous le patronage de l'évêque... entre temps, d'ailleurs, le cabinet de lecture de M. Duchesne avait disparu après quelque trente ans d'activité, et les cabinets de lecture avaient essayé de se donner quelque respectabilité en se faisant appeler «salons littéraires», alors que l'arrivée des livres à bon marché, des romans populaires et des feuilletons les privaient d'une partie de leurs abonnés.

Cette enquête, modeste et rapide, sur quelques aspects de la lecture à Rennes, nous montre que la lecture est d'un côté, poursuite d'une tradition, fréquentation solennelle d'un trésor réservé à des clercs, prise de connaissance de l'écrit instrument de culture et de prestige, et d'un autre côté, consommation d'un produit destiné à un public qui ne réclame de l'écrit que l'accès à l'évasion, la fuite dans la fiction. La Révolution aura moins favorisé l'élargissement d'un lectorat cultivé, que suscité l'apparition d'un nouveau lectorat refusant la culture; d'où coexistence, sous l'Empire, et après, de deux lectures, alors qu'à la fin de l'Ancien Régime s'élargissait le cercle des amateurs de Belles Lettres. Sous Louis XVI, tout lecteur pouvait croire appartenir à l'universelle République des Lettres, sous Louis-Philippe, il y a le lecteur «curieux et savant» et le lecteur qui dévore des romans.

Jacques GURY

(31) La ville, et son arrondissement, possède 500 électeurs (notables payant plus de 300 F d'impôts), une cinquantaine d'officiers dans la garnison, une cinquantaine de fonctionnaires, une cinquantaine de médecins, et autour du palais gravitent quelque 250 magistrats, avocats, hommes de loi; mais il semble pas que, sous la Restauration, élites sociales et culture coïncident; quant à l'Université, elle paraît ne jouer aucun rôle culturel ou intellectuel direct ou indirect.

(32) Cf. *Les Étrennes Nantaises* pour l'année 1830.